

Constater la surmortalité, ce n'est pas l'expliquer

Deux études sanitaires confirment la tendance aux décès prématurés dans l'agglomération. Entre risques sociaux, environnementaux et professionnels, pas si simple d'en établir les raisons.

Décryptage

Que révèlent les deux études sur la santé des habitants de la Carène ?

Le constat – déjà réalisé en 2013 – que les habitants de la Carène (22 communes) sont plus exposés que les autres résidents de Loire-Atlantique à une mortalité prématurée (28 % de plus pour les moins de 65 ans) vient d'être confirmé par deux études, diligentées par l'Agence régionale de santé (ARS) en 2018.

L'une repose sur des données médico-administratives, mises en lumière par l'Observatoire régional de la Santé. L'autre, réalisée par le Registre des tumeurs de Loire-Atlantique Vendée s'appuie sur les statistiques locales en matière de cancers.

Or, les deux parviennent à une même conclusion inquiétante : une surmortalité des « Nazairiens » (au sens de bassin de vie) de moins de 65 ans (21 % des décès).

Qu'est-ce qui caractérise la surmortalité ?

Les habitants de la Carène sont exposés aux mêmes pathologies que l'ensemble des Français, c'est logique. Festsit que « les indicateurs sont défavorables sur un grand nombre d'affections », indiquent les études, comme les cancers, notamment du poumon et des voies aéro-digestives supérieures, les maladies respiratoires, cardiovasculaires, mais aussi les pathologies liées à l'alcool, jusqu'aux troubles mentaux et suicidés.

Trois communes (Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne) sont particulièrement touchées par les cancers du poumon, des voies aéro-digestives supérieures et de la prostate. Une surmortalité des habitants de la Carène par cancer du côlon est également établie.

Tout aussi inquiétant, analyse le Dr Anne Taliec, directrice de l'Observatoire de santé, cette surmortalité, « notamment la surmortalité évitable, déjà supérieure à la moyenne nationale, s'accroît chez les hommes alors qu'elle décroît au plan national ».

Sait-on et peut-on expliquer cette situation sanitaire dégradée ?

Les services de l'État disent ne rien avoir « à cacher » et vouloir « la transparence », a redit le sous-préfet,



Les hommes de moins de 65 ans, habitants de la Carène, sont plus exposés à un décès par cancer, notamment du poumon et des voies aéro-digestives supérieures. (Photo : Armand Duret/Proxica)

Michel Berque lors de la restitution de ces études devant des élus, associations environnementales, acteurs économiques, mardi soir, à l'immaculée (Ouest-France de mercredi).

Pour autant, les autorités sanitaires ne disposent pas de toutes les clés pour expliquer ce particularisme nazairien. Les données existent probablement, mais elles relèvent de différents services qui n'ont ni vocation à les croiser, ni même parfois le droit, en raison de leur caractère confidentiel.

« Les causes de cet état de santé globalement défavorables sont complexes à identifier », rappelle la préfecture qui, faute de mieux, fait le distinguo entre les causes dites évitables (alcool, tabac, addictions, hygiène alimentaire) et les non évitables.

En matière de cancers, par exemple, certains facteurs de risques comme l'hygiène de vie sont connus. Et bien que le sujet ne soit pas politiquement correct et à manier avec précaution, la situation sociale précaire de certains Nazairiens peut expliquer leur prégnance.

D'autres sont moins identifiables, comme les facteurs génétiques, les expositions prolongées à des produits ou émanations dangereuses dans l'environnement ou dans l'environnement proche de la personne

dans sa pratique professionnelle, par exemple.

Une étude épidémiologique permettrait-elle de distinguer risques sociaux, professionnels et environnementaux ?

Des associations de riverains (Vivre à Méan, l'Association dongeoise des zones à risques et du plan de prévention des risques technologiques, Habitants du village de Gion) la réclament afin de mesurer l'exposition aux rejets industriels. Leur pétition a recueilli 2 000 signatures.

Nicolas Durand, directeur adjoint de l'Agence régionale de Santé a redit, mardi soir, que cette demande d'étude avait été prise en compte et que l'ARS avait saisi Santé publique France pour en mesurer la pertinence et la faisabilité.

Pourrait-elle mettre en évidence les incidences sur la santé de certains rejets industriels ? La Dreal (Direction régionale de l'environnement) qui surveille les émissions de polluants fait valoir que « les concentrations moyennes observées ont diminué et se situent sous les valeurs limites réglementaires ». Elle dit aussi avoir analysé les rejets atmosphériques des industriels sans que « ce travail démontre un risque sanitaire particulier pour les populations riverai-

nes ».

Ses responsables admettent, cependant, que certains polluants (le chrome, par exemple) présentent des mutations à l'air libre qui ne permettent pas de les mesurer, encore moins d'appréhender leur potentielle dangerosité. Que penser alors des mélanges qui se font dans l'atmosphère ? Suffit-il d'être dans les cieux aux yeux de la législation pour ne pas émettre des rejets à risques pour la santé ?

Mardi soir, les autorités sanitaires et les services de l'État ne disaient pas qu'il ne fallait pas poursuivre les études et parlaient même de les « creuser », mais prévenaient que cela prendrait beaucoup de temps. Et qu'en attendant, comme le plaide l'ARS, il y a une « urgence », s'attaquer aux risques connus, comme l'alcool, le tabac, en renforçant notamment les moyens de prévention et de lutte contre les addictions.

S'en prendre aux risques identifiés, est-ce prendre le problème par le petit bout de la lorgnette ? Certains seront tentés de le penser. Anne Taliec de l'Observatoire de santé estime, pour sa part, « qu'en France, on aborde la santé par le biais du curatif en négligeant le préventif ».

Denis RIOU.